



APLP

Association des **Propriétaires** des stations de **La Plagne**

LETTRE DU PRESIDENT JANVIER 2015

Le 12 janvier 2015

Madame, Monsieur, Chers membres de l'APLP,

J'ai le plaisir de vous informer que le comité de l'association élu le 29 décembre dernier s'est réuni le 2 janvier 2015 pour arrêter la stratégie de l'APLP et élire le bureau.

Celui-ci se compose de Gilles Guyot, président, Robert Quincy, secrétaire et Yves Chatagner, trésorier. Il s'agit d'une équipe resserrée, une équipe de combat, chargée de faire face aux défis auxquels est aujourd'hui confrontée la Grande Plagne.

Je suis rentré au Comité l'an dernier mais, comme je l'avais dit alors en présentant ma candidature, je n'ai pas réellement participé à celui-ci, ayant été à l'étranger une grande partie de l'année. Quant aux autres membres du bureau, ils sont nouveaux au Comité.

C'est donc une équipe nouvelle qui se met en place avec pour but principal de représenter les propriétaires et de défendre leurs intérêts, eux qui sont de loin les plus gros investisseurs de La Grande Plagne, mais dont la voix n'est guère écoutée par les autres parties prenantes, autorités ou acteurs locaux.

Le moment est important, compte tenu des récentes élections municipales et du plan de développement à 10 ans publié tout récemment par la SAP.

Naturellement, la participation aux activités et manifestations culturelles, sportives et sociales sera maintenue et même développée si les adhérents acceptent de s'impliquer dans leur organisation.

Vous savez tous que notre association a traversé des orages cette année, mais il n'est plus temps de s'appesantir sur le passé. Nous qui sommes attachés à La Plagne, il faut nous tourner vers l'avenir, nous mettre en ordre de marche et prendre la place qui nous revient dans le développement de cette station, de son image, de sa notoriété et faire ce qu'il faut pour la porter au rang des plus grands domaines skiables des Alpes.

Bien cordialement,

Gilles Guyot

APLP

BP 27. PLAGNE CENTRE. 73214 LA PLAGNE CEDEX